

FORMATION CONTINUE POUR LES PROFESSIONNELLS PETITE ENFANCE



2018

Contact

Pour tout Renseignement et inscription :

**IFCAS centre Excell
959 rue de la Bergeresse
45160 OLIVET
02 38 55 11 77
Petite-enfance@ifcas.com**

<https://www.facebook.com/ifcas/>

CATALOGUE IFCAS 2018

Les nouvelles orientations définies par la loi de mars 2014 se mettent en place avec l'entrée en application du décret sur la qualité en formation et le référencement national des organismes de formation. L'IFCAS est maintenant référencé DATADOCK.

L'IFCAS s'inscrit dans le Plan d'action pour la petite enfance initiée en 2017, ayant pour objectifs :

- De donner une nouvelle impulsion à l'ensemble du secteur de l'accueil du jeune enfant, caractérisé par son extrême diversité en refondant l'identité des professionnels autour de connaissances, de valeurs et d'actions communes.
En effet, « mieux se connaître pour mieux se comprendre entre collègues » est un des intérêts fondamentaux pour fonder une identité professionnelle commune aux acteurs de l'accueil du jeune enfant.
- De proposer des formations professionnelles mieux adaptées aux enjeux de notre société :
 - Rénovation des diplômes et carrières des professionnels de la petite enfance
 - Accroissement de l'offre de formation des professionnels de la petite enfance
 - Soutien à la professionnalisation des assistants maternels et des auxiliaires parentales
 - Facilitation de la mobilité professionnelle
 - Construction de parcours individualisés par assemblage de modules de formation

La formation professionnelle continue mise en œuvre par l'IFCAS, répond aux besoins de certification, de qualification, d'adaptation et de perfectionnement.

Elle est un outil majeur pour accompagner l'évolution des compétences des professionnels de la petite enfance et/ou leur orientation vers d'autres secteurs (handicap, animation, services à la personne, éducation, soin, santé...)

SOMMAIRE

1. FORMATION CONTINUE ASSISTANTS MATERNELS ET PARENTAUX

Dans le cadre des formations d'IPERIA, l'IFCAS propose aux assistants maternels / garde d'enfants quatre types de formations.

FORMATIONS THEMATIQUES (modules courts thématiques pour développer vos compétences)	p 5
FORMATIONS MODULAIRES (construction de blocs de compétences pour une certification)	p 12
FORMATIONS REMISE A NIVEAU (préparation à la qualification)	p 14
FORMATIONS CERTIFIANTES pour l'obtention :	p 16
🕒 Du titre professionnel "Assistant maternel / garde d'enfants" (<i>voie directe et VAE</i>)	p 17
🕒 Du CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance) (<i>voie directe et VAE</i>)	p 19
🕒 Des certificats Secours	p 23

2. FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL COLLECTIF

Pour accompagner les professionnels petite enfance dans le perfectionnement de leurs compétences et leur adaptation à l'évolution du contexte professionnel, l'IFCAS propose des cycles de formation adaptés aux besoins de chacun.

LES MODULES DE BASE ET DE PERFECTIONNEMENT	p 24
LES ATELIERS ET TECHNIQUES PROFESSIONNELS	p 25
L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (APP)	p 25
LES COMPETENCES MANAGERIALES DES RESPONSABLES DE SERVICE	p 26
FORMATION DES RESPONSABLES DE RAM	p 26
CONFERENCES ET JOURNEES PEDAGOGIQUES	p 27

1. FORMATION CONTINUE ASSISTANTS MATERNELS ET PARENTAUX

FORMATIONS THEMATIQUES

9 Modules DEVELOPPEMENT ET ACCUEIL DE L'ENFANT

S'occuper d'un nourrisson de 0 à 1 an

Objectif: Contribuer au développement du nourrisson dans un environnement sécurisé et établir avec lui une communication adaptée.

Durée: 14 heures

S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans

Objectif: Contribuer au développement du jeune enfant dans un environnement sécurisé et adapter sa pratique en fonction des besoins identifiés.

Durée: 35 heures

S'occuper d'un enfant de plus de 3 ans

Objectif: Contribuer au développement de l'enfant de plus de 3 ans dans un environnement sécurisé et proposer des activités éducatives et ludiques aux enfants accueillis.

Durée: 14 heures

Développement et rythme de l'enfant

Objectif: Créer un contexte favorable au bon développement de l'enfant.

Durée: 14 heures

**FAIT PARTIE DU
BLOC 7**

Adapter sa communication avec l'enfant

Objectif: Adapter sa communication et sa posture en fonction du développement et des besoins de l'enfant.

Durée: 21 heures

**FAIT PARTIE DU
BLOC 8**

Accompagnement de l'enfant dans la réalisation des actes de la vie quotidienne

Objectif: Mettre en place une organisation de la journée qui tient compte des habitudes de chaque enfant (rythme, activité, alimentation...).

Durée: 21 heures

**FAIT PARTIE DU
BLOC 8**

Hygiène et santé de l'enfant de 0 à 3 ans

Objectif: Procéder aux soins et à la toilette du nourrisson, du jeune enfant tout en l'y associant.

Durée: 21 heures

**FAIT PARTIE DU
BLOC 8**

S'occuper d'un enfant allaité

Objectif: Connaître les bienfaits de l'allaitement maternel. Accompagner et soutenir un projet parental.

Durée: 14 heures

🍷 **Alimentation de l'enfant de moins de 3 ans**

Objectif: Accompagner l'enfant dans son éducation alimentaire.
Préparer des repas variés, équilibrés et adaptés.

Durée: 21 heures

**FAIT PARTIE DU
BLOC 8**

🍷 **5 Modules L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP**

🍷 **Trouble du langage**

Objectif: Comprendre les spécificités liées aux troubles du langage chez l'enfant.
Adapter sa communication et ses interventions en fonction des difficultés de langage de l'enfant.

Durée: 14 heures

🍷 **S'occuper d'un enfant en situation de handicap**

Objectif: Adapter son comportement et ses méthodes au développement de l'enfant en situation de handicap.
Comprendre les principales caractéristiques du handicap.

Durée: 21 heures

🍷 **Spécialisation : Développer des activités adaptées au handicap de l'enfant**

Objectif: Adapter les activités physiques et sportives en fonction du handicap, tout en prenant soin de la sécurité de l'enfant et en tenant compte de sa pathologie.

Durée: 21 heures

🍷 **S'occuper d'un enfant atteint d'autisme**

Objectif: Comprendre les besoins spécifiques de l'enfant afin de favoriser son bien-être et son développement.

Durée: 14 heures

🍷 **L'apprentissage de la langue des signes française**

Objectif: Obtenir les compétences de base en langue des signes française.

Durée: 35 heures

🍷 **3 Modules RELATION ET COMMUNICATION AVEC L'ENFANT**

🍷 **Favoriser la relation avec les enfants et leur famille**

Objectif: Favoriser les échanges professionnels et les liens entre les enfants, leur famille et l'assistant maternel.

Durée: 21 heures

🍷 **Favoriser la bientraitance enfants et adultes**

Objectif: Développer une attitude bienveillante, réagir de façon adaptée à une situation de maltraitance.

Durée: 16 heures

- 🕒 **Comprendre un contexte, une culture pour adapter sa communication**
Objectif: Communiquer et intervenir de manière efficace, en tenant compte des particularités de chacun, dans le respect des limites professionnelles.
Durée: 21 heures

FAIT PARTIE DU
BLOC 3

7 Modules ACTIVITES D'EVEIL ET DE LOISIRS

- 🕒 **Accompagner l'évolution psychomotrice du jeune enfant**
Objectif: Organiser en toute sécurité des activités adaptées à l'âge et/ou au handicap de l'enfant.
Assurer l'éveil sportif et la motricité au domicile et à l'extérieur, en toute sécurité.
Durée: 14 heures
- 🕒 **Contes et histoires à raconter : « créer sa propre histoire »**
Objectif: Utiliser l'histoire ou le conte afin de permettre à l'enfant de développer sa créativité et son imagination.
Aménager un espace dédié à la lecture d'histoires.
Durée: 14 heures
- 🕒 **Eveil musical : « inter culturalité et créativité musicale »**
Objectif: Sensibiliser l'enfant à la musique par la mise en place d'ateliers et la création d'instruments adaptés.
Durée: 14 heures
- 🕒 **Activités adaptées aux enfants selon leur âge**
Objectif: Mettre en place des activités et des temps de jeux libres auprès d'enfants en tenant compte de leur développement, de leurs habitudes et des consignes parentales.
Durée: 14 heures
- 🕒 **Eveil de l'enfant de moins de 3 ans**
Objectif: Contribuer à l'éveil de l'enfant par la mise en place d'activités dans le respect de son rythme et de son évolution.
Durée: 21 heures
- 🕒 **Eveil de l'enfant de plus de 3 ans**
Objectif: Contribuer au développement de l'enfant et pré-adolescent par des activités appropriées.
Durée: 21 heures
- 🕒 **Activités ludiques et éveil sensoriel**
Objectif: Proposer des supports ludiques et sensoriels pour accompagner le développement global du jeune enfant.
Durée: 14 heures

FAIT PARTIE DU
BLOC 6

FAIT PARTIE DU
BLOC 8

FAIT PARTIE DU
BLOC 7

17 Modules POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

Organiser son activité professionnelle auprès de plusieurs employeurs

Objectif: Organiser et administrer ses activités auprès de plusieurs employeurs.

Durée: 14 heures

FAIT PARTIE DU
BLOC 1

Adopter une démarche efficace pour trouver de nouveaux employeurs

Objectif: Adopter une démarche active pour développer son activité professionnelle auprès de nouveaux employeurs.

Se faire connaître et reconnaître comme professionnel.

Durée: 28 heures

FAIT PARTIE DU
BLOC 1

Travailler en MAM (Maison d'Assistants Maternels)

Objectif: Apprendre à passer d'une organisation individuelle à une organisation collective.

Durée: 14 heures

Construire son livret d'accueil

Objectif: Construire et utiliser un livret d'accueil.

Durée: 14 heures

S'initier à l'informatique et à Internet

Objectif: Savoir utiliser les nouvelles technologies.

Durée: 21 heures

Droits et devoirs dans l'exercice de son métier

Objectif: Contractualiser la relation de travail auprès d'un particulier employeur. Identifier ses besoins de formation en vue de favoriser son évolution professionnelle.

Durée: 21 heures

FAIT PARTIE DU
BLOC 1

Se préparer à sa fonction de tuteur

Objectif: Préparer et mettre en place un tutorat adapté aux spécificités du métier d'assistant maternel.

Durée: 21 heures

Création d'outils pour développer et organiser son activité

Objectif: Créer et utiliser des outils de communication pour la gestion et le développement de son activité multi-employeur.

Durée: 14 heures

FAIT PARTIE DU
BLOC 1

S'initier aux logiciels de bureautique dans son activité professionnelle

Objectif: Identifier et utiliser les logiciels adaptés pour répondre aux besoins de son activité.

Durée: 21 heures

FAIT PARTIE DU
BLOC 1

🕒 **Organisation et aménagement de l'espace professionnel**

Objectif: Organiser son espace de travail en tenant compte de la spécificité de l'emploi à domicile entre particuliers.

Durée: 21 heures

**FAIT PARTIE DU
BLOC 2**

🕒 **Prévention et sécurité dans l'utilisation d'Internet**

Objectif: Connaître et comprendre Internet et les différents moyens de communication numériques afin d'anticiper les risques liés à leur utilisation.

Durée: 14 heures

🕒 **Initiation à l'anglais professionnel**

Objectif: Connaître les fondamentaux de la langue anglaise pour exercer son métier.

Durée: 35 heures

🕒 **Améliorer sa pratique du français dans le cadre professionnel**

Objectif: Maîtriser le français oral et écrit dans son environnement professionnel.

Durée: 35 heures

🕒 **Améliorer sa pratique du français dans le cadre professionnel (*Perfectionnement*)**

Objectif: Approfondir sa maîtrise du français écrit et oral pour mieux communiquer dans le cadre de son activité professionnelle.

Durée: 35 heures

🕒 **Adopter une démarche efficace pour trouver de nouveaux employeurs**

Objectif: Adopter une démarche active pour développer son activité professionnelle auprès de nouveaux employeurs.

Se faire connaître et reconnaître comme professionnel.

Durée: 28 heures

🕒 **Création d'outils pour développer et organiser son activité**

Objectif: Créer et utiliser des outils de communication pour la gestion et le développement de son activité multi-employeur.

Durée: 14 heures

🕒 **Se préparer à sa fonction de tuteur**

Objectif: Préparer et mettre en place un tutorat adapté aux spécificités du métier d'assistant maternel.

Durée: 21 heures

🎯 **6 Modules PRÉVENTION DES SITUATIONS DIFFICILES**

🕒 **Gestion du stress et relaxation**

Objectif: Repérer la notion de stress dans son activité.

Gérer au quotidien les influences négatives du stress.

Durée: 14 heures

🕒 **Prendre soin de soi pour prendre soin des autres**

Objectif: Développer une écoute de soi pour mieux écouter l'autre.
Prévenir les malentendus en identifiant les limites entre vie privée et vie professionnelle.

Durée: 14 heures

🕒 **Gérer les situations difficiles**

Objectif: Faire face aux situations difficiles en adoptant une attitude professionnelle.

Durée: 14 heures

**FAIT PARTIE DU
BLOC 3**

🕒 **Favoriser la bientraitance envers les enfants**

Objectif: Favoriser la bientraitance dans une démarche de qualité professionnelle.
Repérer les comportements bienveillants, les signes de maltraitance et de « douces violences ».

Durée: 21 heures

🕒 **Alimentation et troubles alimentaires**

Objectif: Concevoir un repas équilibré en prenant en compte les besoins nutritionnels de l'enfant et les habitudes familiales et culturelles.

Reconnaître les troubles alimentaires de l'enfant et de l'adolescent.

Durée: 21 heures

**FAIT PARTIE DU
BLOC 9**

🕒 **Accompagnement à la séparation**

Objectif: Comprendre, accompagner et gérer les moments de séparation au quotidien.

Durée: 14 heures

**FAIT PARTIE DU
BLOC 3**

🕒 **3 Modules ENTRETIEN DU LIEU D'ACCUEIL**

🕒 **Intégrer des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement**

Objectif: Favoriser les bonnes pratiques et mettre en place une démarche écocitoyenne en accord avec l'employeur.

Durée: 14 heures

**FAIT PARTIE DU
BLOC 3**

🕒 **Entretien du linge de l'enfant**

Objectif: Professionnaliser des pratiques en matière de lavage et de repassage du linge de l'enfant.

Durée: 14 heures

**FAIT PARTIE DU
BLOC 9**

🕒 **Entretien du cadre de vie de l'enfant**

Objectif: Veiller à l'hygiène de l'environnement dans lequel s'épanouit l'enfant.

Durée: 14 heures

**FAIT PARTIE DU
BLOC 9**

8 Modules SÉCURITÉ DE L'ENFANT ET DES ESPACES

🕒 **Prévention et sécurité auprès d'enfants**

Objectif: Identifier les risques possibles dans le cadre d'une prise en charge d'un enfant à son domicile.

Tenir les gestes adaptés au confort et à la sécurité des enfants.

Durée: 21 heures

🕒 **Prévention des risques et sécurité dans les déplacements avec les enfants**

Objectif: Préparer et organiser un trajet en toute sécurité.

Durée: 21 heures

**FAIT PARTIE DU
BLOC 6**

🕒 **Technique de portage et sécurité du nourrisson**

Objectif: Porter ou installer le nourrisson en toute sécurité en utilisant les techniques d'ergonomie et de manutention adaptées.

Durée: 14 heures

🕒 **Sécurisation de l'espace professionnel**

Objectif: Identifier les dangers réels ou potentiels du domicile.

Durée: 21 heures

**FAIT PARTIE DU
BLOC 2**

🕒 **Préparation du certificat « prévention des risques liés à l'activité physique » (PRAP) – option petite enfance**

Certificat délivré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

Objectif: Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels.

Développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail.

Durée: 21 heures

🕒 **Recyclage « prévention des risques liés à l'activité physique » (PRAP) – option petite enfance**

Objectif: Réviser et actualiser les compétences acquises deux ans plus tôt pour veiller à leur maintien.

Durée: 7 heures

🕒 **Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST) – dans le cadre de la prise en charge d'enfants**

Certificat délivré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

Objectif: Intervenir auprès de toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise.

Contribuer à la diminution des risques dans le quotidien professionnel.

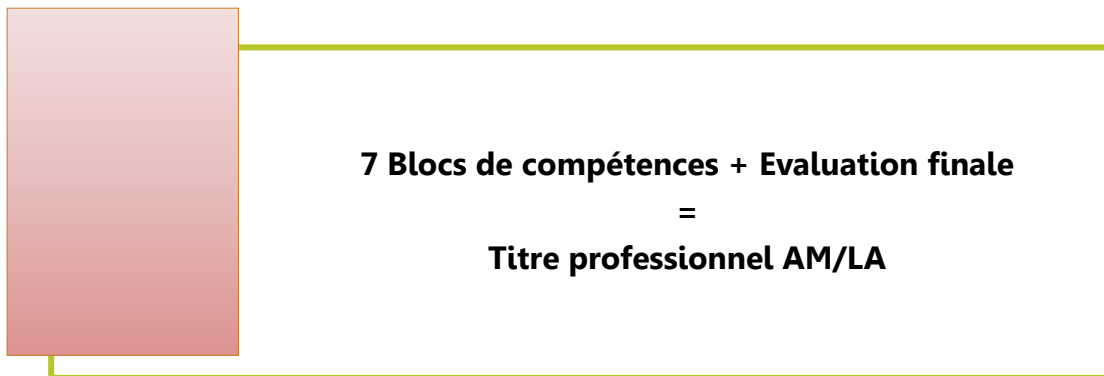
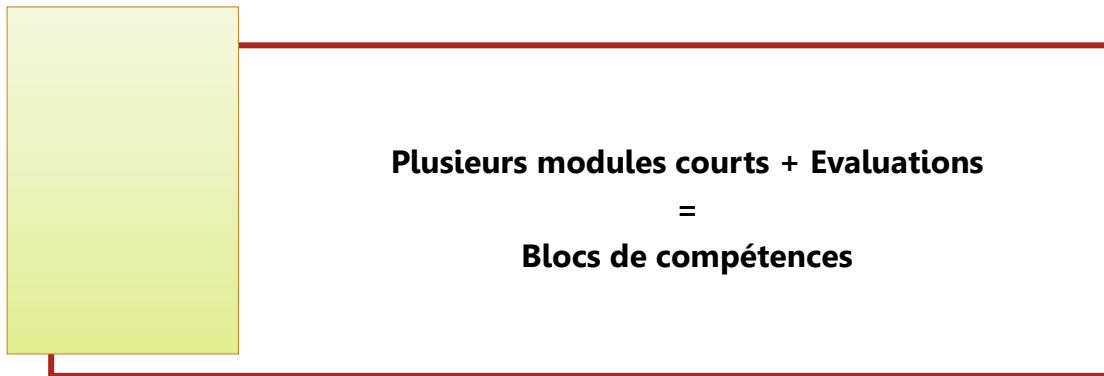
Durée: 14 heures

🕒 **Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)**

Objectif: Effectuer une révision globale de tous les gestes de secourisme et une actualisation des techniques de secourisme.

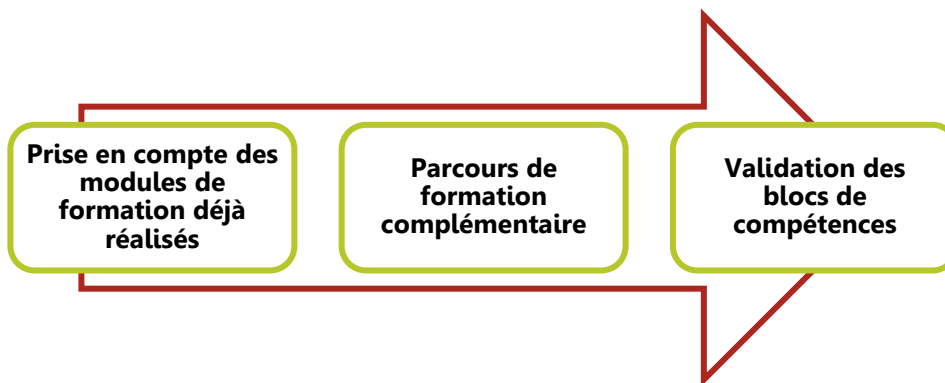
Durée: 7 heures

**FORMATIONS MODULAIRES,
BLOCS DE COMPETENCES ET TITRE PROFESSIONNEL**



COMMENT ACCEDER AU TITRE PROFESSIONNEL EN ASSEMBLANT DES MODULES ?

- ☉ Suivre ou avoir suivi des modules thématiques
- ☉ Obtenir une équivalence pour les modules suivis
- ☉ Suivre les modules manquants
- ☉ Valider la totalité du bloc du titre professionnel visé (évaluation à chaque fin de bloc)
- ☉ Se présenter au jury de certification



COMMENT OBTENIR LE TITRE PAR LES BLOCS DE COMPETENCES ?

Le titre est construit en blocs de compétences. Chaque bloc comprend plusieurs modules de formation rattachés à des compétences liées aux métiers des emplois de la famille. Pour obtenir le titre professionnel "Assistant maternel/garde d'enfants", il est nécessaire de valider les 7 blocs de formation énoncés ci-dessous.

Lorsque vous vous inscrivez sur un bloc, vous vous engagez à suivre l'ensemble des modules du bloc.

TITRE PROFESSIONNEL « ASSISTANT MATERNEL / GARDE D'ENFANTS »

BLOC 1 – 5 MODULES

GERER SON ACTIVITE
MULTI-EMPLOYEURS

BLOC 2 – 2 MODULES

ORGANISER L'ESPACE
PROFESSIONNEL

BLOC 3 – 4 MODULES

RELATION ET
COMMUNICATION
EFFICACES

BLOC 6 – 2 MODULES

ACCOMPAGNER UN
ENFANT DE PLUS DE 3
ANS DANS LA VIE
QUOTIDIENNE

BLOC 7 – 2 MODULES

DEVELOPPEMENT,
AUTONOMIE ET EVEIL DE
L'ENFANT

BLOC 8 – 5 MODULES

HYGIENE, NUTRITION ET
DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT
DE MOINS DE 3 ANS

BLOC 9 – 3 MODULES

PRENDRE EN COMPTE LES
BESOINS DE L'ENFANT DANS
SON ENVIRONNEMENT

LES MODULES DE REMISE A NIVEAU AVANT UN PARCOURS VERS LA QUALIFICATION

Faites une remise à niveau pour préparer une qualification

Vous souhaitez obtenir le CAP accompagnant éducatif petite enfance ? le titre professionnel Assistant Maternel Garde d'enfants ? commencer une VAE ? obtenir un autre diplôme du secteur ?

Remettez-vous à niveau avant d'entrer en formation ; nos formations préparatoires vous permettent de consolider votre projet professionnel.

Ces modules constituent un levier vers l'emploi dans le secteur de la petite enfance. Ils visent à élaborer le projet professionnel, développer l'activité, se projeter dans la qualification et envisager une reconversion ou mobilité professionnelle.

Pour les personnes qui doivent préparer les Unités générales du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance mais aussi l'EP3 du CAP AEPE nécessitant la rédaction du projet d'accueil, ces modules constituent des outils.

Enfin ils permettent d'aborder les écrits et oraux professionnels avec plus de confiance lors des examens ou des entretiens professionnels.

Pour les salariés qui souhaitent :

- Acquérir et consolider des connaissances de base
- Développer leurs compétences
- Accompagner la sécurisation de leur parcours professionnel
- Préparer une qualification, un concours, un diplôme, une VAE
- Adapter leurs compétences à un nouveau poste de travail

Les différents modules :

- Remise à niveau en français, améliorer sa pratique du français dans le cadre professionnel
- Améliorer sa pratique du français dans le cadre professionnel (*Perfectionnement*)
- S'initier à l'informatique et à Internet
- S'initier aux logiciels de bureautique dans son activité professionnelle
- Prévention et sécurité dans l'utilisation d'Internet
- Initiation à l'anglais professionnel
- Construire son livret d'accueil (EP3 du CAP AEPE)

La démarche pédagogique sort des logiques scolaires pour aborder celles des compétences-clés du métier d'AM, et c'est à travers les situations du quotidien que sont évaluées et travaillées la maîtrise de la langue/outil professionnel et les connaissances.

Ces formations sont prises en charge par le dispositif de branche professionnelle

MODULES DE REMISE A NIVEAU :

🌀 **Améliorer sa pratique du français dans le cadre professionnel**

Objectif : Apporter aux AM et gardes d'enfants des éléments de connaissance et de compréhension du champ professionnel de la Petite Enfance.
Construire avec les AM et GE une réflexion quant à leur projet et posture professionnels.

Durée : 40 heures

Conditions : Ce module est prioritaire.

🌀 **Améliorer sa pratique du français dans le cadre professionnel (*Perfectionnement*)**

Objectif : Approfondir sa maîtrise du français écrit et oral pour mieux communiquer dans le cadre de son activité professionnelle.

Durée : 35 heures

Conditions : Avoir suivi le module remise à niveau en français.

🌀 **S'initier à l'informatique et à Internet**

Objectif : Savoir utiliser les nouvelles technologies.

Durée : 21 heures

🌀 **S'initier aux logiciels de bureautique dans son activité professionnelle**

Objectif : Identifier et utiliser les logiciels adaptés pour répondre aux besoins de son activité.

Durée : 21 heures

Conditions : Avoir suivi le module « s'initier à l'informatique » ou connaître le fonctionnement d'un ordinateur.

🌀 **Prévention et sécurité dans l'utilisation d'Internet**

Objectif : Connaître et comprendre Internet et les différents moyens de communication numériques afin d'anticiper les risques liés à leur utilisation.

Durée : 14 heures

Conditions : Avoir suivi le module « s'initier à l'informatique » ou connaître le fonctionnement d'un ordinateur.

🌀 **Initiation à l'anglais professionnel**

Objectif : Connaître les fondamentaux de la langue anglaise pour exercer son métier.

Durée : 35 heures

🌀 **Construire son livret d'accueil (EP3 du CAP AEPE)**

Objectif : Construire et utiliser un livret d'accueil.

Durée : 14 heures

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT MATERNEL / GARDE D'ENFANTS - TITRE DE NIVEAU V

VOUS SOUHAITEZ

Acquérir une qualification reconnue ?

Faire valider vos compétences acquises ? Favoriser votre évolution professionnelle ?

La certification permet une reconnaissance des savoir-faire et compétences de l'assistante maternelle

Qu'est-ce qu'un titre professionnel ?

Un titre professionnel est une certification professionnelle délivrée, au nom de l'État, par le Ministère chargé de l'emploi.

Le titre de niveau V « Assistant maternel / Garde d'enfants », inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles depuis 2009 et porté par la Branche professionnelle des assistants Maternels du particulier employeur, a été créé pour répondre aux spécificités du métier et de son environnement professionnel :

- 🍷 *Aménagement du domicile privé comme espace professionnel*
- 🍷 *Gestion de son activité auprès de plusieurs parents employeurs*
- 🍷 *Accueil et prise en charge des enfants.*

Ce titre est accessible par la formation et par la validation des acquis de l'expérience.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Les emplois d'Assistant(e) Maternel(le) ou de Garde d'Enfants à domicile s'exercent dans une relation contractuelle avec une ou plusieurs familles (soit ponctuellement, soit régulièrement).

Cette activité se déroule au domicile des parents pour l'emploi de Garde d'Enfants, et au domicile du salarié pour l'emploi d'assistant(e) maternel(le). Le professionnel met en œuvre des relations d'éducation, ainsi que des techniques d'animation, de soins d'hygiène et de prévention. Par ailleurs, il organise son travail en veillant aux règles de prévention et de sécurité.

PRÉ-REQUIS : Maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calcul.

OBJECTIFS : Acquérir une certification professionnelle et se professionnaliser afin d'assurer la garde d'enfants au domicile de particuliers ou à son domicile.

CONTENUS :

- Gérer son activité multi-employeur
- Organiser l'espace professionnel
- Etablir une relation et une communication efficace
- Accompagner un enfant de plus de 3 ans dans la vie quotidienne
- Contribuer à la nutrition, au développement et à l'éveil de l'enfant de plus de 3 ans
- Assurer l'hygiène, la nutrition et le développement de l'enfant de moins de 3 ans
- Prendre en compte les besoins de l'enfant dans son environnement

DUREE : 504 heures en centre de formation et 140 heures en entreprise.

TITRE PROFESSIONNEL « ASSISTANT MATERNEL / GARDE D'ENFANTS » PAR LA VAE

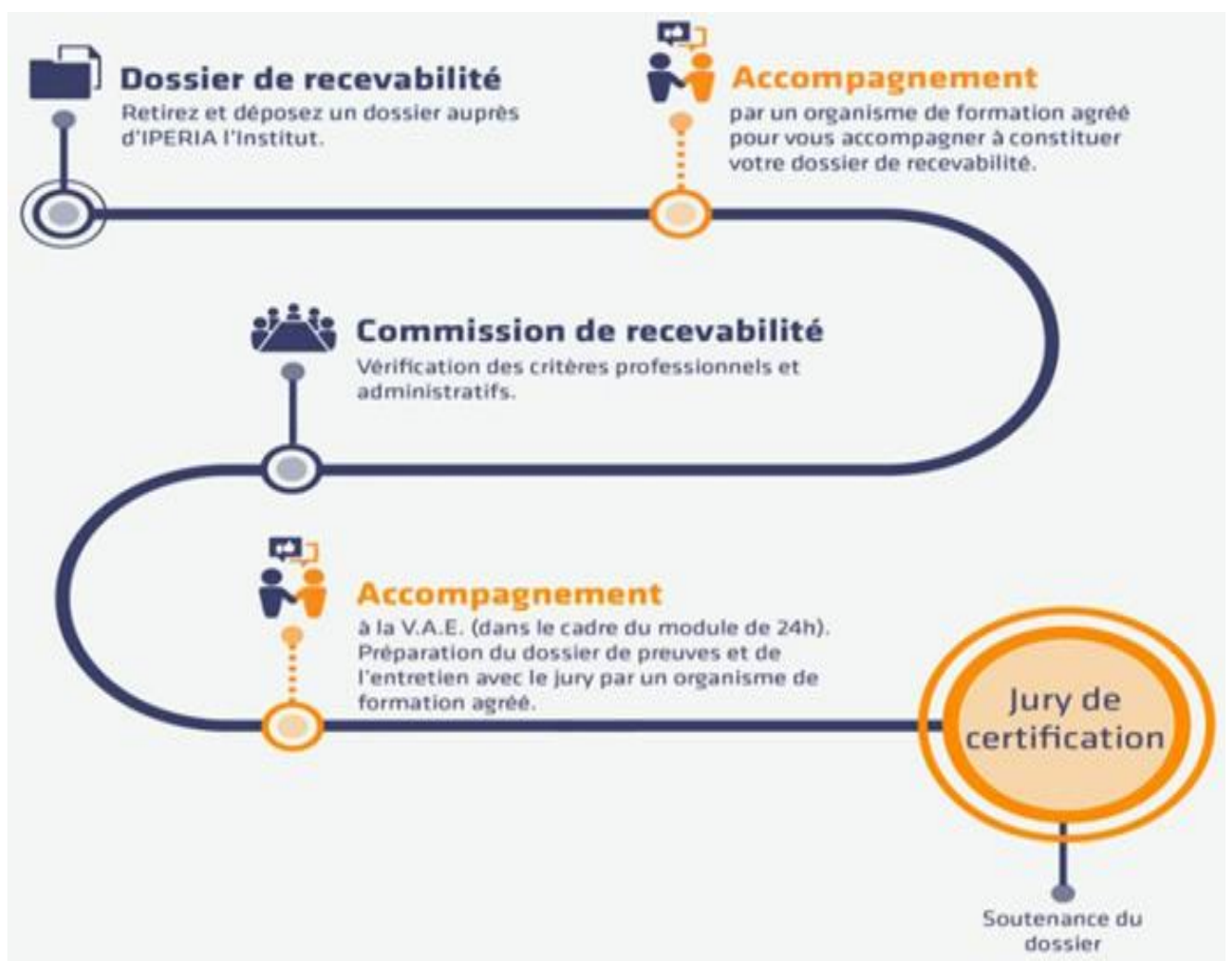
La Validation des Acquis d'Expérience (VAE) permet :

- D'obtenir, tout ou partie, d'un diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle par la reconnaissance des acquis issus de ses expériences et donc sans suivre une formation...
- D'accéder directement à une certification, sans justifier au préalable du niveau d'études ou des diplômes et titres normalement requis. Cette dispense se fonde sur les compétences professionnelles acquises par le candidat.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Retirez et déposez un dossier de recevabilité auprès d'IPERIA l'Institut. Ce dossier décrit les différentes activités que vous avez exercées afin de permettre à IPERIA l'Institut de vérifier la recevabilité de votre dossier. Après acceptation de votre demande, vous pouvez bénéficier d'un module d'accompagnement afin de vous aider à constituer votre dossier de preuves à présenter au jury de certification. Le jury est composé d'un salarié, d'un employeur et d'un professionnel d'IPERIA l'Institut.



VOUS SOUHAITEZ PREPARER LES EPREUVES PROFESSIONNELLES DU NOUVEAU CAP « ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE » ?

LE CAP PETITE ENFANCE EST RENOVE ET S'APPELLE DESORMAIS CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE.

Ce changement de nom correspond à une formation plus complète et permet de travailler :

- En établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), multi-accueil, crèches collectives, halte-garderie, jardin d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants, en école maternelle, en accueil collectif de mineurs (ACM).
- A son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale)
- En maison d'assistants maternels (MAM).
- Au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne).

Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance. Il va faciliter les évolutions et les passerelles entre les métiers et donner aux Assistants Maternels de vraies perspectives de carrière dans la filière Petite Enfance.

LES UNITES ET LES STAGES DU CAP AEPE

Le CAP est composé de trois Unités Professionnelles (UP) et de périodes de stage en milieu professionnel.

La formation préparatoire proposée par l'IFCAS concerne les UP1 et UP2, l'UP3 étant traitée transversalement dans l'UP1.

UP1 - ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

Pour présenter cette épreuve, les candidats doivent justifier d'une expérience professionnelle ou d'un stage

Les assistants maternels agréés et gardes à domicile, sont dispensés du stage. Pour se présenter à l'épreuve ils doivent fournir un certificat de travail attestant d'une activité d'Assistant Maternel d'au moins 12 semaines.

UP2 - EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF

Pour présenter cette épreuve, les candidats doivent justifier :

- D'une période de stage d'au moins quatre semaines dans les 3 années précédant la session d'examen.
- Ou d'une expérience professionnelle d'au moins 12 semaines en école maternelle ou en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant ou en Accueil Collectif de Mineur (moins de 6 ans) dans les 2 ans précédant l'examen.

UP3 - EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL

L'AM qui s'inscrit à cette épreuve est dispensée de période de stage à condition de déposer, à la date fixée par le Recteur, un dossier présentant son projet d'accueil.

L'EXAMEN

EPREUVE EP1 - ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

L'épreuve EP1 comprend deux sous-épreuves.

- ☉ Première partie - EP1A : oral, durée 25 mn, coefficient 6
- ☉ Seconde partie - EP1B : Prévention – Santé – Environnement (écrit), durée 1 h, coefficient 1

EPREUVE EP2 - EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF

Epreuve écrite d'une durée de 1h30, coefficient 4

EPREUVE EP3 - EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL

Epreuve pratique et orale, durée 25 mn, coefficient 4

Toutes les informations indispensables relatives au Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Educatif Petite Enfance sont regroupées dans le référentiel de l'examen (arrêté du 22 février 2017).

http://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_accomp_educ.html

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ADMISSION

Un positionnement réalisé par le centre de formation permet de s'assurer que le projet est réaliste et réalisable, c'est-à-dire que les candidats possèdent suffisamment de motivation, et que leur niveau de maîtrise de la langue française permet de viser l'obtention du diplôme.

Le positionnement permet, en étudiant les dispenses éventuelles et les acquis de la personne, de préconiser un parcours de formation individualisé que ce soit pour la présence en centre ou en structure d'accueil.

L'accès au diplôme sera favorisé par la possession d'un diplôme de niveau V ou plus (CAP, BEP, BAC...) qui dispense des épreuves de l'enseignement général (EG1, EG2 et EG3)

Les autres dispenses ne sont pas encore connues.

DUREE/ ORGANISATION/ LIEU

Un vendredi et un samedi par mois de septembre 2018 à mai 2019, soit 20 jours de formation.

Le vendredi au CFA de l'Agglo Orleans – 9 rue du 11 Novembre – 45000 Orléans.

Le samedi à l'IFCAS – 959 rue de la Bergeresse - 45160 OLIVET.

FINANCEMENT :

☉ Cette formation peut être financée par **le Fongecif** et le CPF sous certaines conditions : Il vous appartient de contacter cet organisme dès maintenant pour savoir si vous remplissez les conditions d'éligibilité au 02 38 49 35 35 – 931 rue de Bourges 45160 OLIVET (Dépôt de dossier au moins 3 mois avant la date de démarrage de formation).

- ☉ Elle peut être financée par d'autres organismes et OPCA selon les situations.
- ☉ Elle est également accessible à des personnes en financement individuel.

Contact :

Pour tout Renseignement et inscription :

CAP AEPE

IFCAS centre Excell

959 rue de la Bergeresse

45160 OLIVET

02 38 55 11 77

Petite-enfance@ifcas.com

CALENDRIER DE LA PREPARATION DES EPREUVES PROFESSIONNELLES EP1 ET EP2 DU CAP AE PETITE ENFANCE

DATES	Sept. 2018	Oct. 2018	Nov. 2018	Déc. 2018	Jan. 2019	Fév. 2019	Mars. 2019	Avril 2019	Mai 2019
EP2	14	12	16	14	11	08	1 ^{er} et 29	26	17
EP1	15	13	17	15	12	09	2 et 30	27	18

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE PAR LA VAE

Il est possible pour les Assistants Maternels d'obtenir le CAP AEPE grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

La démarche :

- 🍷 **Etape 1 :** elle consiste à vérifier la recevabilité de la demande (savoir si l'on peut ou non prétendre à la VAE). Cela se fait en remplissant le livret de recevabilité, fourni sur demande par les services du RECTORAT. Celui-ci répertorie vos activités professionnelles, vos diplômes...
- 🍷 **Etape 2 :** s'il est démontré que vos activités sont en lien avec la finalité du diplôme, vous obtiendrez la recevabilité et passerez alors à l'écriture du livret 2 (évaluation des acquis de votre expérience). Cette écriture repose sur trois axes principaux :
 - 🍷 Le parcours, c'est-à-dire toutes vos expériences dans le domaine de la petite enfance.
 - 🍷 Les motivations à obtenir ce diplôme et votre projet professionnel suite à cette obtention.
 - 🍷 Les acquis professionnels, autrement dit la concordance entre ce que vous a enseigné votre expérience et les compétences que l'on attend de vous.
- 🍷 **Etape 3 :** elle consiste en un entretien avec un jury qui se base sur la rédaction du livret. Il évalue le raisonnement professionnel du candidat afin de vérifier les compétences acquises.

Pourquoi se faire accompagner en VAE par l'IFCAS ?

- 🍷 Pour connaître les nouveaux référentiels propres au métier concerné.
- 🍷 Pour faire un travail exploratoire de ses expériences, en lien avec son projet de VAE.
- 🍷 Pour identifier ses propres savoirs, savoir-faire, savoir-être mobilisés dans l'expérience en lien avec le CAP AEPE.
- 🍷 Pour recenser les éléments de preuves de son expérience à produire avec le livret 2.
- 🍷 Pour rédiger le livret 2 de présentation des acquis.
- 🍷 Pour se préparer à l'oral et savoir valoriser ses expériences

Pour tout renseignement sur la VAE :

**IFCAS centre Excell
959 rue de la Bergeresse
45160 OLIVET
02 38 55 11 77
Petite-enfance@ifcas.com**

MODULES CERTIFIANTS PREVENTION SECOURS

L'IFCAS met l'accent sur les formations de base aux **premiers secours et recyclages** pour les Assistants Maternels, permettant d'assimiler la conduite à tenir dans le cas d'un événement imprévu (accident, malaise...) pouvant mettre en danger la vie d'un enfant dans le cadre de l'accueil à domicile.

Ces modules sont organisés à l'IFCAS et en tous lieux à la demande dès lors que 6 personnes sont intéressées pour composer un groupe. Leur validation est nationale.

● **Préparation au certificat PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) – Option Petite Enfance**

Délivré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

Public visé : tout salarié du particulier employeur travaillant auprès de personnes dépendantes ou semi-dépendantes.

Objectifs : Exercer son métier en toute sécurité, proposer des améliorations techniques et organisationnelles visant à prévenir les risques liés à l'activité physique.

21 heures Réf: MIPRAP 2018

● **Préparation au certificat SST dans le cadre de la prise en charge d'enfant**

Délivré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

Objectifs : Intervenir pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise. Mettre en œuvre ses compétences de prévention afin de contribuer à la diminution des risques d'atteinte dans son quotidien professionnel

16 heures Réf: MISST 2018

● **Les Recyclages (Maintien Actualisation des Compétences)**

(Mettre à niveau et maintenir les compétences acquises deux ans auparavant)

● **Recyclage Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)**

7 heures Réf: MIRSST

● **Recyclage Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)**

7 heures Réf: MIRPRAP

Délivré par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)

Pour les AM titulaires du PSC1 depuis moins de 2 ans

Le PSC1 est compris dans la formation SST. Si vous souhaitez recycler votre PSC1, nous proposons de vous inscrire sur le module MIRSST 2018 « recyclage SST » afin d'obtenir le SST pour une nouvelle période de validité de 2 ans, et ainsi pouvoir recycler le SST, recyclage pris en charge par IPERIA.

2. FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL COLLECTIF

● LES MODULES DE BASE ET DE PERFECTIONNEMENT

🕒 Cycle Bien-être des professionnels au travail

- 🕒 Prévenir l'usure professionnelle dans la relation d'accueil petite enfance (1j)
- 🕒 Gestion du Stress et Relaxation (2j)
- 🕒 Les tensions et difficultés liées à l'accueil de jeunes enfants (1j)
- 🕒 Les résonances affectives dans le travail avec les enfants (1j)
- 🕒 Prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre (2j)
- 🕒 Désamorcer une situation de conflit (enfant/parent/équipe) (1j)

🕒 Cycle Prévention Sécurité Santé

- 🕒 Prévention sécurité avec les enfants (1j)
- 🕒 Prévention de la santé des professionnels petite enfance (1j)
- 🕒 Devenir Sauveteur Secouriste du Travail dans le cadre de la prise en charge d'enfants (2j)
- 🕒 Recyclage SST (1j)
- 🕒 Obtenir son PSC1 – Prévention Secours / nourrisson et jeune enfant (1j)
- 🕒 Préparation du PRAP Petite Enfance (4j)

🕒 Cycle Développement du jeune enfant

- 🕒 Connaissance du jeune enfant, besoins, rythmes, développement (2j)
- 🕒 Actualisation de connaissances sur les besoins de l'enfant (1j)
- 🕒 Accompagnement du développement global de l'enfant (2j)
- 🕒 Accueillir un bébé selon ses besoins, modalités de l'accueil et de l'adaptation (2j)
- 🕒 Interdits Limites et repères (1j)
- 🕒 Le jeune enfant et la vie en collectivité (1j)
- 🕒 Rythmes d'apprentissage, rythmes individuels et rythmes collectifs (1j)
- 🕒 Eveil de l'enfant : Sensibilisation à l'approche montessorienne (2j)
- 🕒 Participer à la promotion de la santé de l'enfant de 0 à 7 ans (1j)
- 🕒 Gestion des conflits et de l'opposition de l'enfant (1j)
- 🕒 Les situations de séparations / retrouvailles en structure d'accueil (1j)
- 🕒 Jouer pour grandir, les fonctions du jeu (2j)
- 🕒 Accueillir les émotions du jeune enfant (1j)

🌀 Cycle Accueil et accompagnement du jeune enfant et sa famille

- 🌀 Les aspects diététiques, relationnels et organisationnels autour du repas (2j)
- 🌀 Accueillir et accompagner la diversité des familles au quotidien (1j)
- 🌀 L'accueil des enfants avec des besoins spécifiques (1j)
- 🌀 Favoriser et organiser l'accueil des enfants en situation de handicap (2j)
- 🌀 Participer aux actions préventives sur les questions d'éducation et d'exclusion sociale (1j)
- 🌀 Accompagner les pleurs et les émotions des enfants en structure (1j)
- 🌀 L'organisation des moments intermédiaires d'une journée en EAJE (1j)
- 🌀 Mise en place d'un accueil bienveillant (2j)
- 🌀 Les temps et les conditions du jeu dans le quotidien en structure d'accueil (2j)

🌀 Cycle positionnement professionnel

- 🌀 Le fonctionnement d'un EAJE, cadre et missions (1j)
- 🌀 La communication professionnelle (1j)
- 🌀 Le travail en équipe (2j)

● LES ATELIERS ET TECHNIQUES PROFESSIONNELS

- 🌀 Atelier découverte de la nature (1j)
- 🌀 Atelier relaxation des tout-petits (2j)
- 🌀 Créer un spectacle pour les petits (2j)
- 🌀 Organiser des activités ludiques adaptées à l'âge et au groupe (2j)
- 🌀 Créer une séance d'activité motrice adaptée au développement des enfants (1j)
- 🌀 Construire collectivement le projet d'accueil de la structure (2j)
- 🌀 Des livres, des contes et des histoires (2j)
- 🌀 Mettre en place un programme d'activités adapté aux enfants et soutenant leur développement global (2j)

● L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (APP)

- 🌀 L'APP vise au développement de la professionnalisation des salariés, donc à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants et de leur famille.
- 🌀 Pour les professionnels, elle est un moyen de prévention des risques psychosociaux, risques d'usure et de souffrance au travail auxquels les employeurs sont de plus en plus sensibles.

● **RENFORCER LES COMPETENCES MANAGERIALES DES RESPONSABLES DE SERVICE**

- Gestion administrative et budgétaire d'un lieu d'accueil du jeune enfant (2j)
- Gestion des ressources humaines (2j)
- Manager une équipe petite enfance (2j)
- Les fonctions de médiation et la régulation des situations conflictuelles (1j)
- Développement du projet d'accueil du jeune enfant (2j)
- Coordonner les activités d'une équipe (1j)

● **FORMATION DES RESPONSABLES DE RAM**

- Pilotage d'un RAM : actualisation des connaissances et extension des missions des relais (1j)
- Missions et responsabilités des animatrices : outils et points de vigilance (2j)
- Positionner le RAM dans le paysage local de la petite enfance (1j)
- Assistants maternels : actualités du statut et point sur les MAM (1j)
- Les Maisons d'Assistants Maternels : accompagner les assistants maternels vers un accueil collectif (2j)
- Comment soutenir la professionnalisation des AM ? (1j)
- Communication professionnelle – outils et moyens (1j)
- Médiation et enjeux professionnels (1j)
- Gestion du stress et relaxation (2j)
- Gestes et postures petite enfance (1j)

● CONFERENCES ET JOURNEES PEDAGOGIQUES

Un jeune enfant, accompagné d'adultes bienveillants, disponibles et attentifs, aura des chances de grandir sereinement et de trouver sa place. S'appuyer sur des professionnels formés est un préalable incontournable pour aller vers la qualité éducative recherchée.

Notre cycle de conférences a été construit pour réunir des professionnels et parents autour de connaissances et pratiques communes. Ces conférences donnent un temps de réflexion où les éclairages et échanges avec d'autres permettent de faire évoluer les regards.

Animées par des intervenants de l'IFCAS, professionnels de terrain choisis pour leurs qualités pédagogiques et leurs connaissances des problématiques de la petite enfance, ces interventions permettent également de valoriser chaque professionnel dans sa mission et sa pratique.

Thèmes	Public : Professionnels	Public: Parents / Ass Mat
Les comportements agressifs des enfants	X	X
L'opposition des petits et la gestion des crises	X	X
Les difficultés et troubles alimentaires des enfants	X	X
Les cauchemars et troubles du sommeil	X	X
La jalousie, les rivalités	X	X
Poser des repères, des limites et des règles aux enfants	X	X
L'imaginaire de l'enfant (peurs, mensonges, histoires, inventions...)	X	X
Les pleurs des enfants	X	X
L'estime et la confiance en soi des enfants	X	X
Ces enfants dont le comportement nous questionne	X	
Les changements comportementaux des enfants	X	
Gestes et postures professionnels auprès des jeunes enfants	X	
La communication et le secret professionnel	X	
La prévention de la maltraitance	X	
Le positionnement professionnel vis-à-vis des parents	X	
Comment développer une posture bienveillante au quotidien	X	
Les conduites à tenir avec les enfants malades	X	
Accueillir des enfants porteurs de handicap	X	
Connaître et respecter les rythmes de vie et d'apprentissage des petits	X	X
Comment communiquer avec les parents ?	X	
La gestion des conflits et des tensions	X	
Les tensions et difficultés liées à l'accueil à domicile des petits enfants	X	
Le temps des jeux et des activités	X	X
Jeux de garçons, jeux de filles	X	X
Petite enfance et découverte de la nature	X	X
Accueillir la diversité des familles	X	
La gestion des séparations /retrouvailles/attachement	X	
Les liens intergénérationnels	X	X
L'enfant, l'animal, une relation pleine de ressources	X	X
Les bienfaits de la motricité libre	X	X
Alimentation 0-3 ans : les clés pour proposer un accompagnement adapté	X	X
Sur quelles conceptions du développement s'appuyer pour aider l'enfant à grandir ?	X	
L'usure et la gestion du stress de l'AM	X	
Comment construire son projet d'accueil ?	X	
L'aménagement de l'espace au domicile de l'AM	X	
L'observation des enfants : un outil professionnel pour l'AM	X	
Trouver une bonne distance relationnelle avec les enfants et leur famille	X	
Assistant Maternel : un métier à risques ?	X	
La place du professionnel face aux difficultés des parents	X	

Renseignements : IFCAS - 959 rue de la Bergeresse - 45160 OLIVET – 02 38 55 11 77
Petite-enfance@ifcas.com

VOUS ÊTES ASSISTANT MATERNEL OU PARENTAL ET SOUHAITEZ SUIVRE UNE FORMATION IPERIA ?

La formation continue est un droit dont vous bénéficiez dès la 1^{ère} heure travaillée. C'est automatique. Ce sont 48 heures pour les assistantes maternelles, et 40 heures pour les salariés du particulier employeur, qui sont entièrement financées dans le cadre du plan de formation.

VOTRE RÉMUNÉRATION

- ☉ **Vous partez sur votre temps d'accueil grâce au plan de formation**, votre salaire est maintenu.
- ☉ **Vous partez en dehors de votre temps d'accueil**, à partir du 1er janvier 2016, vous pouvez utiliser le plan de formation ou le CPF, vous percevez une allocation de formation égale à **4,36€ au 1^{er} janvier 2018.net/heure**.

Pour tout départ en formation, vos frais de vie : déplacements, hôtel, restauration, sont également pris en charge.

VOTRE DÉPART EN FORMATION

1. Choisissez la formation qui vous intéresse.
2. Mobilisez votre plan de formation et/ou le compte personnel de formation
3. Sélectionnez les dates et le lieu qui vous conviennent
4. Demandez le bulletin d'inscription et renvoyez-le, complété, à IFCAS 959 rue de la Bergeresse 45160 Olivet, accompagné des documents justificatifs.

VOUS ÊTES ASSISTANT MATERNEL OU PARENTAL ET SOUHAITEZ PRÉPARER LES ÉPREUVES PROFESSIONNELLES DU CAP AEPE ?

Contactez le FONGECIF – Centre pour votre demande de financement au 02 38 49 35 35 – 931 rue de Bourges 45160 OLIVET

VOUS ÊTES PROFESSIONNEL DE L'ACCUEIL COLLECTIF ET SOUHAITEZ ORGANISER ET / OU SUIVRE UNE DE NOS FORMATIONS ?

Merci de nous contacter pour votre projet :

IFCAS - 959 rue de la Bergeresse - 45160 OLIVET – 02 38 55 11 77 – Petite-enfance@ifcas.com

Votre structure est intéressée par une formation ?

DOCUMENT A RETOURNER OU A ADRESSER PAR MAIL A IFCAS :

Intitulé de la formation choisie :

Lieu souhaité pour la formation :

PARTICIPANT

Nom et prénom :

Fonction :

Qualification (diplômes) :

Quelles sont vos attentes pour cette formation ?

.....
.....

Quelle problématique particulière souhaiteriez-vous voir développer dans votre formation ?

.....
.....

ETABLISSEMENT OU EMPLOYEUR

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Fait à :

Le :

Mes projets de formation pour 2018

je choisis mes modules de formation dans le catalogue, je me renseigne auprès de l'IFCAS sur les conditions de participation, je m'inscris pour suivre la formation.

●

●

●

●

●

●



N° SIRET : 509 055 299 00028

N° Déclaration – Préfecture de la Région Centre Val de Loire : 24450260145

Code APE : 8559A